

informations correspondance ouvrières

Regroupement Inter Entreprise

SOMMAIRE

LA GREVE DES MINEURS	
LES TRAVAILLEURS EN FRANCE May sur Orne	p I
LE RENFORCEMENT DES SYNDICATS	p 7
SYNDICATS MODERNES L'exemple belge	p I2
EN ITALIE Une grande victoire ouvrière	p I4
DISCUSSION	p I5
PUBLICATIONS	p I7

LE NUMÉRO

mensuel

0,30 F

NUMERO I6

MARS 1963

les mineurs

Depuis le premier mars, les mineurs de charbon de toute la France, les mineurs de fer de Lorraine sont en grève. D'autres travailleurs peuvent les suivre. Revendications de salaires, mais qui, affirmées avec cette force posent en réalité beaucoup plus : une contestation des décisions prises par le pouvoir, par les dirigeants relativement à l'exploitation des mines de charbon et de fer. C'est pour conserver leur travail, pour continuer d'en tirer un salaire normal que les mineurs se battent. C'est la combattivité des mineurs qui, après tant d'années d'atermoiments des syndicats a forcé ceux-ci à suivre le mouvement, à déclencher la grève générale. C'est cette combattivité qui a fait passer outre à la réquisition (qui avait fait céder les travailleurs de la SNCF, des dépôts de bus, d'Air France, ...). C'est aussi cette combattivité qui a fait occuper certains puits dans le Centre et le Midi. Jusqu'où ira-t-elle ? C'est l'inconnue de la grève au moment où nous écrivons ceci. Telle que la font les mineurs, simplement revendicative et non politique, la grève, par sa force apparaît pourtant comme une épreuve importante pour le régime gaulliste.

les syndicats

Les syndicats et les partis politiques en font au contraire une opération politique; mais jusqu'où ira pour eux ce qu'ils appellent une "épreuve de force" ? Nous reviendrons sur les raisons politiques de l'attitude des syndicats avant la grève. La surenchère des centrales à la grève générale a certainement joué un rôle dans le déclenchement de la lutte. Mais il faut bien se garder de croire que les syndicats ont découvert soudain d'autres perspectives que leurs perspectives habituelles. Parce que, de ce côté, c'est la grève classique, contrôlée par les centrales. Les mots d'ordre sont ceux des syndicats. Et pour le cas où le mouvement se développerait, pour les luttes à venir, les partis commencent à poser les étapes de leurs objectifs, ceux qu'ils essaieront de faire adopter par les travailleurs. C'est Thorez qui donne à Sète le 3 mars, dans le fief de Jules Moch (le matraqueur des mineurs en 47) le sens de la politique de la coalition d'opposants à de Gaulle :

- "Ce qui est décisif, c'est que les liens de l'unité ne se sont pas relâchés, mais
- "se resserrent toujours plus, que ce soit dans la bataille revendicative en plein
- "essor ou dans la lutte pour la défense de la liberté et de la paix, contre un pouvoir
- "qui est la réaction sur toute la ligne... Une unité de fait existe sur presque tous
- "les points de ce qui est la base d'un programme commun entre socialistes, communistes
- "républicains, syndiqués confédérés FO ou chrétiens. Et on le voit, il ne s'agit pas seu-
- "lement de défense commune contre un péril commun dans le temps le plus immédiat. Il
- "s'agit aussi d'une oeuvre commune de longue haleine. Il s'agit de nous unir pour
- "quelque chose, pour bâtir une France nouvelle, une France démocratique et socialiste..

L'unité politique (union nationale, front populaire ou tripartisme), l'unité syndicale ont eu dans le passé un sens trop profond et des liens trop étroits avec la politique internationale et la défense d'intérêts capitalistes pour que nous n'en tirions pas, dès maintenant, les conclusions en tant que travailleurs, alors même que dans la bouche des dirigeants elle peut n'apparaître que comme un objectif à des luttes à venir. Plus que jamais, nous devons comprendre ce qu'il s'est passé en 36, en 45-47, périodes d'unité syndicale et politique, mais aussi de préparation à la guerre en 36, de reconstruction du capitalisme français en 45-47, toutes deux périodes où un élan ouvrier fut brisé par les centrales syndicales et les partis de gauche au nom du socialisme.

Les travailleurs

en France

May-sur-Orne

La valeur d'une grève de notre point de vue de travailleurs, conscients de l'exploitation et des luttes de classe dans la société capitaliste, ne se mesure ni au nombre de salariés qui y sont engagés, ni à sa durée, ni aux manifestations monstres qui peuvent être organisées par les syndicats.

Même si l'on est dans une entreprise, on ne peut rien dire d'avance lorsque s'engage un mouvement. Les mouvements "revendicatifs" pour les salaires sont généralement acceptés par tous les dirigeants d'entreprise et syndicaux, à condition qu'ils respectent une certaine forme, une certaine règle du jeu, une certaine légalité. Par contre, un mouvement qui emprunte d'autres formes de lutte (occupation), qui dure, qui prend le caractère d'une contestation des décisions prises par les dirigeants, se heurte sous le couvert d'une sympathie apparente à une obstruction systématique. C'est précisément ce type de mouvement, quelle que soit sa dimension qui prend pour nous une signification révolutionnaire.

Les extraits du Bulletin Régional Normandie "Liaisons Ouvrières" N° I- 15/2/63, montrent bien, à propos des licenciements dans une mine de fer, à May s/Orne (Calvados, près de Caen), quel est le rôle des dirigeants d'entreprise et des syndicats, dans l'acceptation des décisions touchant à la gestion de l'entreprise et de la société, un domaine d'autorité où les travailleurs ne doivent pas intervenir

" Les dirigeants capitalistes ne parlent que d'expansion économique, de rationalisation de la production, d'efficacité des méthodes de travail, de recherches, de rentabilité. Toute l'économie française est aménagée en vue d'une productivité toujours accrue.

" Tout cela se traduit pour l'ouvrier par une augmentation des cadences de travail, par une réglementation toujours plus étroite et oppressive, par une fragmentation du travail toujours plus poussée, parfois par une transplantation complète du lieu de travail, enfin par le licenciement.

" Au gré des nouveaux aménagements de marchés et des transformations intérieures des entreprises, l'ouvrier peut, dans l'optique patronale, devenir du jour au lendemain inutile... lors, on le met sur le pavé. On se sert de lui quand on en a besoin, on le fout à la porte dès qu'il devient gênant. Pour l'ouvrier, le licenciement est un bouleversement complet de sa vie et de celle de sa famille. Ce qu'il veut, quand il lutte, c'est défendre l'équilibre fragile de l'existence qu'il a pu se construire.

" Pour les syndicats, la prise de position contre les licenciements n'est qu'une affaire de politique générale. Ils ne se situent pas au niveau des problèmes de l'ouvrier. Ce qui les intéresse, c'est de critiquer l'orientation du 4ème plan au nom de " L'INTERET NATIONAL ". Mais, que l'on sache, ces mêmes syndicats ont participé à l'élaboration de ce fameux plan de modernisation. Aucun, en signe de protestation n'a retiré ses hommes du conseil du P. an, ou du Conseil Economique.

-2-

Finalement, ils se servent des conflits sociaux pour alimenter leurs oppositions politiques partisans au régime, et ils essaient, sans résultat d'ailleurs, d'entraîner les ouvriers sur ce terrain.

" De tout cela, il résulte une opposition réelle qui souvent éclate au grand jour, entre ce que veulent et font les ouvriers contre les licenciements et ce qu'entreprennent les directions syndicales.

....." MAY S/ORNE, Janvier Février 63: face aux menaces de licenciements attitudes syndicales et réactions ouvrières.

" La cause des licenciements: Le patronat et les syndicats ont si bien fait pour obscurcir les problèmes qu'il devient très difficile, pour celui qui ne travaille pas à la mine, de se faire une idée exacte de la situation. Pour licencier 166 travailleurs, la direction des mines a prétexté un manque de débouchés; livrant actuellement 600.000 tonnes de minerai, elle prétend ne pas pouvoir assurer le plein emploi si un marché complémentaire de 200.000 tonnes ne lui est pas trouvé.

" Il s'agit en fait de tout autre chose: par suite d'une modernisation de l'équipement du bassin minier, la Société des Mines entend augmenter considérablement sa productivité tout en compressant au maximum ses effectifs: les installations au sol sont ultra-modernes, le fond est équipé en vue d'utiliser le moins d'hommes possible. C'est ainsi que les ouvriers licenciés sont, dans leur majorité, des manoeuvres.

" Au lieu d'exprimer clairement les choses, les syndicats s'embarquent dans de grands discours où il est beaucoup question de trusts internationaux, de minerai de Mauritanie, de Marché Commun, et de 4ème plan. Tous les faiseurs de discours n'ont à la bouche que les mots "intérêt national". Et l'un de demander au préfet des débouchés, et l'autre de réclamer au député UNR " le dépôt d'un projet de loi pour l'utilisation prioritaire du minerai français " !

" Tous ces phraseurs ne cachent qu'une chose, la réalité sociale: d'un côté un patronat avide de super bénéfices, de l'autre des ouvriers qui vont se trouver sans emploi. Bien sûr, limiter le problème à la modernisation de la mine c'est abandonner le domaine de la politique générale pour entrer de plain pied dans celui de la lutte de classes où s'affrontent les ouvriers et les dirigeants; c'est entreprendre une action efficace, pour contraindre les patrons à annuler les licenciements et à faire bénéficier les travailleurs de la modernisation par un travail moins épuisant, et des horaires plus réduits sans diminution de salaires.

"Mais de ceci, les syndicats sont loin: seules leur importent les motions et les délégations.

o o o o o o

L'annonce des licenciements: Le 2 Janvier 1963, la direction des mines annonce sa décision de licencier 25 membres de son personnel; 8 jours plus tard le patronat a encore durci ses positions: 125 ouvriers sont cette fois menacés de licenciement. Les délégués syndicaux, tous CGT, cette centrale ayant 90% des voix à May, au sortir de la réunion avec la direction:

- ça va être dur maintenant, il va falloir lutter ferme !
- que comptez-vous faire?
- Nous allons envoyer une délégation à la Préfecture, une autre à la direction; nous prévoyons aussi une réunion des maires et des conseillers généraux.

- Et puis, et après ?

- Après, ... on verra ! peut-être un meeting, oui sûrement un meeting; une marche aussi peut-être...

La discussion se termine sur un vin d'honneur, où il est question beaucoup d'élection des commissions paritaires.

.... " L'action syndicale: le 14 janvier, douze jours après les premières menaces de licenciements, les syndicats (CGT, FO, CGC) organisant une première journée d'action collective: un tract est lancé pour demander aux mineurs de cesser le travail pendant 24 heures; les commerçants de May et des villages environnants fermeront boutique, et un meeting est prévu pour l'après-midi.

" Le meeting débute par quelques discours longs et vagues; on nous explique en détail tout le côté technique de la question (débouchés, Mauritanie, investissements, mise en sommeil du bassin normand, etc...) puis on nous transmet les "encouragements" des directions syndicales, la "solidarité des communes voisines". On nous dit: il s'agit de lutter dur, tous ensemble. La lutte à mener? " Nous allons nous rendre dans le calme et la dignité, aux bureaux de la direction. Camarades, aucun représentant de la force de l'ordre n'est ici, nous nous sommes engagés pour vous à ce que la manifestation se déroule dans l'ordre " etc.. (on apprendra quelques jours plus tard que des camions de CRS stationnaient dans une forêt à quelques minutes de May).

" Deux réflexions d'ouvriers à la sortie:

- tous des mollusques !

- il fallait s'y attendre.

" Le défilé se forme. C'est morne, on marche en silence, on discute de choses et d'autres. Devant la direction, on se met à blaguer un peu, mais l'atmosphère devient vite pénible; chacun semble se demander ce qu'on fout là. Tout ça finit par ressembler à une mauvaise plaisanterie. C'est d'ailleurs ce que l'on constate deux heures plus tard, lorsque les délégués nous communique (après avoir pris soin de nous ramener dans la salle des fêtes du village) la réponse du directeur: celle-ci est simple, nette. Il n'y a rien à expliquer. Les licenciements sont maintenus. Dans la salle, des réactions isolées; " on retourne à la direction", " que le directeur vienne ici". Le délégué termine: " Alors, camarades, vous êtes tous prêts pour la lutte?... " Nous ne céderons pas "... " Nous allons alerter les pouvoirs Publics; les pourparlers avec le Ministre du travail, en vue d'une confrontation, sont déjà engagés.... avant toute autre action, attendons le résultat de cette entrevue "... " Cette journée restera inoubliable "... " Nous allons continuer la lutte ".

" Continuer la lutte, bien sûr, mais on commence à ne plus savoir de quelle lutte il s'agit.

" Les jours suivants, il n'est question que de réunions avec les maires, pourparlers avec les conseillers généraux, délégations auprès des Pouvoirs publics. Tout cela se passe d'ailleurs dans les hautes sphères et reste mystérieux pour la plupart des mineurs. Qu'en est-il en réalité? de toute cette agitation?

" Chez un délégué du personnel:

- alors, où on est-on?

- oh bien, nous avons tenu hier une réunion avec les conseillers généraux, les élus municipaux, et Buot, député UNR du Calvados.

- et qu'en est-il sorti?

- nous allons essayer de trouver des débouchés; nous avons demandé à Buot de déposer un projet de loi pour l'utilisation prioritaire du minerai français.

- oui, les débouchés, c'est bien beau mais... la question n'est pas tellement là ! c'est en fait la modernisation du bassin qui a décidé la direction à licencier; alors, débouchés ou pas, cela ne change rien !

Silence.

- Crois-tu que des interventions auprès des pouvoirs publics peuvent avoir une influence réelle sur la direction?

- Je crois que oui, en tout cas, j'ai un espoir.

Puis le délégué raconte une réunion à Paris avec les directeurs: "ils ne nous saluent même pas ! C'en'est pas normal !... de toute façon les pouvoirs publics, les patrons, c'est la même chose !"

- Mais alors, tu pars battu d'avance ?

Le délégué conclut finalement qu'à son avis à lui, il y a peu de chance que l'on s'en sorte de cette façon.

Témoignages ouvriers:

J. Licencié, 23 ans, marié, un enfant, manoeuvre.

- qu'est-ce que tu penses des licenciements?

- c'est révolution, c'est normal; il y a des machines nouvelles, on n'y peut rien, il n'y a pas moyen d'aller contre.

- l'attitude syndicale?

- le syndicat a essayé au meeting de rapprocher les ouvriers; maintenant il prend des contacts avec les pouvoirs publics. Si le syndicat ne tente rien c'est qu'il n'y a rien à faire. C'est dégueulasse que les délégués aient tant d'heures libres, en tout cas; c'est des fainéants; ils s'en vont passer des journées à Paris; ils vivent sur nous.

R. 48 ans:

" voilà 20 ans que je travaille à la mine; il y a deux mois, j'ai été déplacé. J'étais mineur, mais le rendement n'y est pas; les bras ne suivent plus. Je gagnais 80.000 avant, maintenant c'est 55.000. L'action des syndicats, c'est pas net, c'est faussé par quelque chose; ils essaient de tirer un profit quelconque. Ce qui est sûr, c'est que les syndicalistes nous endorment avec leur meeting et leur voyage à Paris. Il faudrait faire autre chose. Je ne suis pas contre les syndicats, mais..."

L'évolution du syndicat:

Les revendications syndicales de départ se confondent avec celles de mineurs: "pas de licenciements".

Puis petit à petit, s'opère un décalage vis à vis des aspirations spontanées des mineurs; les syndicalistes "étudient" la question, ils "l'expliquent aux mineurs: " cette situation est la conséquence directe du 4ème plan de modernisation des mines de fer qui prévoit une diminution des effectifs de 13% et une augmentation de la production de 20% (tract CGT-FO-CFTC invitant au meeting du 15 janvier). Ils délocalisent le problème, ils en font celui d'une région, ils le sentimentalisent.

La lutte est désamorcée; le refus s'enlise dans le compromis. C'est l'appel au pouvoirs publics dans un flot de communiqués, d'interventions, d'interpellations, de réunions.

D'une attitude première de lutte, on est passé à un aménagement du capitalisme: " la modernisation doit avoir pour but de satisfaire les légitimes revendications de nos mineurs. Pour permettre à nos jeunes de rester dans nos villages, nous exigeons la création d'emplois complémentaires par l'implantation au coeur même de la région d'industries nécessaires " (communiqué CGT-CFTC-FO-CGC du 1° février).

On s'oriente vers le reclassement des mineurs licenciés. Les patrons, d'ailleurs, ne demandent que cela. Paris-Normandie titre " A la recherche